

Délibération n°31

L'AN deux mille dix-huit, le 11 septembre, le conseil communautaire, convoqué le 5 septembre 2018 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
61

**Nombre de conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
61

Nombre de votants :
61

Date de convocation :
5 septembre 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
19 septembre 2018

Objet :

**Budgets annexes :
suppression des budgets
« Manufacture des tabacs »,
« Logements sociaux »,
« Service d'aide à domicile »
et « Locaux commerciaux »,
changement de dénomination
du budget annexe « Services
de proximité »**

PRESENTS :

M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme Danielle FAURE-IMBERT, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
M Laurent PALASSE, M Philippe SCHAAL, Mme Marie-Andrée BERKES, Mme Sylvie MOIGNOUX **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Christian ARVEUF, conseiller communautaire unique de LUSSAT, remplacé par M Laurent PALASSE, conseiller communautaire suppléant
- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- Mme Nadine BOUTONNET, *a donné pouvoir* à M François CHEVILLE
- M Philippe COULON, conseiller communautaire unique de ST-OURS LES ROCHES, remplacé par Mme Marie-Andrée BERKES, conseiller communautaire suppléant
- Mme José DUBREUIL, *a donné pouvoir* à M Gérard DUBOIS
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, *a donné pouvoir* à Mme Françoise LAFOND
- M Stéphane FRIAUD, *a donné pouvoir* à Mme Pierrette CHIESA
- M Daniel GRENET, *a donné pouvoir* à M Pierre PECOUL
- Mme Michèle GRENET, *a donné pouvoir* à M Jacquie DIOGON
- M Didier IMBERT, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par Mme Sylvie MOIGNOUX, conseiller communautaire suppléant
- M Jacques LAMY, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre BOISSET
- Mme Emilie LARRIEU, *a donné pouvoir* à M Pierre CERLES
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir* à Mme Catherine VILLER-MICHON
- Mme Michèle SCHOTTEY, *a donné pouvoir* à Mme Nicole PICHARD

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Françoise LAFOND

Rapport n°31 – Budgets annexes : suppression des budgets « Manufacture des tabacs », «Logements sociaux», « Service d'aide à domicile » et «Locaux commerciaux», changement de dénomination du budget annexe «Services de proximité»

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02855 en date du 12 décembre 2016 portant fusion, à compter du 1^{er} janvier 2017, des communautés de communes Riom communauté, Limagne d'Ennezat et Volvic Sources et Volcans, et création de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans,

Vu l'arrêté préfectoral n°17-02555 en date du 22 décembre 2017 portant transformation à compter du 1^{er} janvier 2018, de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans en communauté d'agglomération,

Considérant que Riom communauté a créé en 2003, un budget annexe spécifique pour l'opération de réhabilitation de l'ancienne Manufacture des tabacs de Riom et que le projet étant à ce jour quasiment terminé, il reste uniquement la location d'un immeuble (ex Maison SNCF), la gestion du parking de la place Eugène Rouher et le bâtiment S seul immeuble restant à céder,

Considérant que Riom communauté a créé en 2005 un budget annexe spécifique pour la construction de logements sociaux en maîtrise d'ouvrage directe et qu'à ce jour les 11 logements ont été vendus à l'OPHIS,

Considérant que Limagne d'Ennezat a créé en 2011 un budget annexe spécifique pour le service d'aide à domicile et que ce service est transféré au CIAS de Riom Limagne et Volcans à compter du 1^{er} janvier 2019,

Considérant l'existence de deux budgets annexes distincts retraçant les opérations commerciales donnant lieu à un loyer : le budget annexe «services de proximité» et le budget annexe «locaux commerciaux» et qu'il convient de les réunir en un seul budget annexe pour permettre une meilleure lisibilité globale de ces opérations,

Considérant qu'il convient de rationaliser et réduire le nombre de budgets annexes de Riom Limagne et Volcans afin de simplifier les opérations comptables,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, décide :

- de clôturer les budgets annexes suivants, avec une date d'effet au 31 décembre 2018 :

- **budget annexe Manufacture des tabacs**
- **budget annexe Locaux commerciaux,**
- **budget annexe Logements sociaux,**
- **budget annexe Service d'aide à domicile,**

- de renommer le «budget annexe Services de proximité» en un budget dénommé « Budget annexe Commerces de proximité » regroupant les budgets annexes commerciaux.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 12 septembre 2018***

Le Président

Frédéric BONNICHON

